

LE VOTE DES PROJETS DE LA LOI SUR LES LIGUES AU SÉNAT

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)
M. Mary Fournier estime que le seul fait de décerner des médailles à des exceptions dans une loi tendant à la suppression des ligues est une mesure d'opportunité inopportune. Il propose de voter un amendement qui supprime les exceptions dans la loi, mais qui maintient la loi elle-même. M. Mary Fournier propose de voter un amendement qui supprime les exceptions dans la loi, mais qui maintient la loi elle-même.

LE TRICENTENAIRE DES ANTILLES

L'accueil fait par la population de Fort-de-France à la délégation parlementaire et à M. Sarraut
Fort-de-France, 24. — La « Colombe », amenant la délégation de la métropole aux fêtes du tricentenaire des Antilles, est arrivée à Fort-de-France, escortée de nombreuses embarcations fleuries et pavilloises, venues à sa rencontre par des détonations des bombes et pétards, tandis que des hydravions survolaient la rade.

La séance

Paris, 24. — Le Sénat, présidé par M. Jules Jeanneney, a poursuivi mardi matin le débat sur les ligues.

La dissolution des milices privées

A la reprise, on poursuit la discussion du projet de loi sur les milices.

ACCIDENT MORTEL AU COURS D'UNE FÊTE D'ARBRE DE NOËL

Chambéry, 24. — La fête de l'arbre de Noël organisée, salle du foyer, par l'Amicale des sous-officiers, a été striée par un accident mortel.

L'ÉPILOGUE DE L'AFFAIRE DU CAMBRIOLAGE DES BUREAUX DE LA FÉDÉRATION SOCIALISTE DE LA SEINE

Paris, 24. — Au mois d'avril dernier cinq jeunes gens de 14 à 15 ans s'introduisirent dans les locaux de la Fédération socialiste de la Seine.

LE PORT D'ARMS

On passe à la discussion du projet sur le port des armes.

L'ÉTAT DE M. PAUL BOURGET EST DE PLUS EN PLUS ALARMANT

Paris, 24. — Les médecins qui soignent M. Paul Bourget ont publié ce matin, à l'issue de leur consultation, le bulletin de santé suivant :

L'ARRÊTATION D'UN ANCIEN MINISTRE ETHIOPIEN

Tallinn, 24. — L'Agence « Etat » communique : M. Pusta, qui avait été revêtu de son poste de ministre, à Stockholm, a été arrêté par suite de l'insurrection judiciaire concernant le mouvement illégal des Anarches Communistes.

PLUSIEURS MAISONS INCENDIÉES PRÈS DE VITRY-LE-FRANÇOIS

Vitry-le-François, 24. — La nuit dernière, un incendie a détruit plusieurs maisons d'Ardenay, tout le contenu des immeubles a été anéanti malgré l'intervention des pompiers.

Les excitations au meurtre

On passe à la discussion du projet adopté par la Chambre tendant à compléter l'article 314 de la loi de juillet 1931 sur la liberté de la presse.

LA CHAMBRE POURRAIT EXAMINER DEMAIN LES PROJETS DU SÉNAT

Paris, 24. — La discussion des projets de loi sur les ligues étant achevée au Sénat, la Chambre, qui se réunit jeudi pour discuter le projet de loi sur le recrutement de l'armée, pourra, si les circonstances s'y prêtent, examiner demain les projets du Sénat.

LE COMBAT D'ABBI-ADDI aurait été meurtrier

D'après le communiqué italien, les Ethiopiens auraient eu 700 morts et plus de 2.000 blessés

Rome, 24. — Voici le communiqué n° 79 :

« Le maréchal Badoglio télégraphie : Le combat qui s'est déroulé dans la nuit du 23 décembre, près d'Abbi-Addi, s'est terminé par la victoire complète de nos troupes. Du côté des adversaires, plus de 5.000 guerriers du doudja Hattu Chebeddi, armés de mitrailleuses de marque belge 1935, renforcés par des guerriers, les sous-chefs du ras Mousoni ont participé à l'action. Les forces éthiopiennes ont été dispersées par l'élan des troupes érythréennes, qui ont été efficacement aidées par l'aviation et l'artillerie.

« Les pertes ennemies s'élevaient à plus de 700 morts et plus de 2.000 blessés. De notre côté, 7 officiers ont été tués et 6 blessés, 150 soldats et Ascari érythréens ont été tués ; 157 ont été blessés.

« Nos troupes continuent les opérations dans la zone située au sud d'Abbi-Addi, sans rencontrer, jusqu'à présent, aucune résistance sérieuse de part des ennemis. L'aviation continue son œuvre utile de reconnaissance.

« Les fusiliers-marins japonais jonchent les rues de Hankow, balottés au canon.

Une ville chinoise occupée par des soldats manchoux

Pékin, 24. — On mande de Kalgan que les troupes chinoises ont évacué le district de Changou Tchongpai (Chahar Central), Yenchang, située à 80 kilomètres de la capitale, et occupée par les soldats manchoux appartenant à l'armée mandchoue. Les Chinois déclarent que le détachement japonais récemment arrivé à Kalgan a distribué des armes et des munitions à certains éléments de la population de la ville intérieure. Ces faits, ajoutés au récent incident de frontière Mongo-Mandchoue, inclinent les milieux chinois à croire possible une prochaine tentative de la Mongolie intérieure en vue de se rattacher au gouvernement mandchou.

UN COMMUNIQUÉ DES « CROIX DE FEU »

Paris, 24. — L'Association des « Croix de Feu et Briscards » communique la note suivante :

« De nombreux représentants de la presse ont été reçus par le président de la section de Paris, M. de la Roche, à l'occasion d'un discours fait à Marseille par le délégué du mouvement « Croix de Feu » pour les Bouches-du-Rhône, le président général du mouvement « Croix de Feu » nous prie d'exprimer ce qui suit :

« Les déclarations de M. Arnould ont été mal interprétées ; il n'y a rien de changé au mouvement « Croix de Feu » et au journal « La Flamme ». Le colonel de la Roche n'a donc aucune nouvelle à communiquer à ce sujet ».

UN ACTE DE VANDALISME A PACY-SUR-EURE

Evreux, 24. — Au cours de la nuit, à Pacy-sur-Eure, le monument élevé par souscription nationale, en bordure de la route Paris-Deville, a été vandalisé.

LA CROIX-DU-SUD EST REVENU A DAKAR

Dakar, 24. — La « Croix-du-Sud », venant de Natal, est arrivée à Dakar à 13 h. 10 (G.M.T.).

ARRIVÉE A NATAL DE L'HYDRAVION « SANTOS-DUMONT »

Rio-de-Janeiro, 24. — La « Santos-Dumont » est arrivée à Natal ce matin, à 2 h. 20 (G.M.T.).

UN HYDRAVION A CAPOTÉ EN RADE DE FORT-DESPAGNE

Fort-de-France, 23. — L'hydravion « Sikorsky », de la Panamérican Airways, venant de Fort-de-France, a capoté en rade de Fort-Despagné (Trinité) il y a plusieurs heures.

CONDAMNATION A MORT D'UN ASSASSIN A TURIN

Turin, 24. — La Cour d'assises de Turin a condamné à mort le nommé Pietro Galeazzo, qui tua sa femme et son fils pour épouser sa amie.

QUATRE PÊCHEURS NOYÉS DANS UN NAUFRAGE

Bari, 24. — Un bateau de pêche a fait naufrage près de Bari. L'équipage, composé de quatre pêcheurs, s'est noyé.

L'AUTONOMIE DE LA CHINE DU NORD

Des manifestations hostiles ont eu lieu à Changhaï

Changhaï, 24. — La police de la commission internationale a été molestée à la suite des troubles provoqués par les étudiants. Des bagarres se sont produites dans Nankin-Road et quelques arrestations ont été effectuées.

« Des manifestations hostiles ont eu lieu à Changhaï, le 23 décembre, au cours de la propagande contre le mouvement d'autonomie de la Chine du Nord. Un grand nombre de manifestants ont été arrêtés et transportés à l'hôpital.

« Les policiers étrangers ont été blessés au cours des bagarres ayant lieu aux environs de la police et des étudiants. L'un d'eux a été sérieusement atteint. Un certain nombre d'étudiants ont été transportés à l'hôpital.

« M. Ishii, le consul général japonais à Changhaï, a été molesté par les policiers chinois de la ville contre le caractère nettement hostile au Japon pris par les démonstrations qui ont eu lieu et a demandé la suppression immédiate de ces manifestations.

« Les fusiliers-marins japonais jonchent les rues de Hankow, balottés au canon.

Bonne chance à tous à la Loterie des R. L.

Le deuxième acte est joué. Le troisième acte se joue. Il y a 2.100 acteurs, 2.100 lecteurs de notre journal qui se partagent les 230.000 francs de prix de « Gâteaux de Noël de Kid l'Espiegle ».

« Et ce troisième acte aura son épilogue, comme dans toute belle pièce, un épilogue que nous souhaitons magnifique, et il peut être. Mais ce n'est plus du domaine de notre journal de le faire suivre.

« Notre rôle va se terminer avec la distribution à tous nos gagnants de billets ou de fractions de billets de la Loterie des Régions Libérées. Car tous nos gagnants ont une nouvelle chance de gagner, une chance propre, personnelle ; ils ont, ou ils vont avoir LEUR BILLET de la Loterie, depuis M. LETAUT, qui a en toute propriété le n° 900.000 E. 1, jusqu'au n° 2100, qui dernier, aussi, aura, lui aussi, sa participation.

« Bref, ce ne sont pas seulement des GATEAUX CERTAINS, « PALPABLES », qui apportent notre « Kid l'Espiegle », distribuant, outre les 230.000 francs en espèces du premier prix, des cadeaux de valeur réelle et utiles, c'est aussi la contribution générale à la Loterie des R. L., dont le but principal est non seulement de donner des fortunes, mais aussi de constituer les fonds nécessaires pour entreprendre des grands travaux et ainsi LUTTER CONTRE LE CHÔMAGE.

« Que cet épilogue des « Gâteaux de Noël de Kid l'Espiegle » continue donc à être heureux et débordant de succès comme le fut notre concours. C'est le vœu que nous formons ardemment en souhaitant à nos lauréats que les roues de la Fortune leur soient favorables lors du tirage de la Loterie des Régions Libérées. L. B.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

Le deuxième acte de « Concours des Gâteaux de Kid l'Espiegle » se joue dans une de nos salles d'honneur, où M. Lucien LE MASSON, Rédacteur en chef de notre journal, en présence de M. Gaston FLURY, administrateur, les prix attribués à la lauréat.

M. LETAUT-BLANCHARD était accompagné de son mari et de son jeune beau-frère, un militaire en permission, qui n'avait pas voulu manquer l'occasion unique et rare d'être le témoin d'un joyeux événement pour les deux d'entre eux.

M. Lucien LE MASSON, en termes délicats, félicita les jeunes et méritants lauréats, en louant M. Germaine LETAUT d'avoir eu, par sa perspicacité, favorisé l'heureux coup du sort dont notre « Kid l'Espiegle » peut tirer gloire d'être l'auteur.

« Car c'est un heureux coup du sort, M. Lucien LE MASSON, dit à l'annonceur en citant les nombreux témoignages de sympathie qui nous sont parvenus de la région du Cambrésis où, connaissant les mérites de la famille LETAUT-BLANCHARD, des lecteurs nous ont exprimé leur joie de voir le magnifique prix tomber dans un foyer si méritant.

M. et M. LETAUT-BLANCHARD ont remercié notre Rédacteur en chef et notre journal en termes émus, émuvent aussi.

LA GUERRE EN ETHIOPIE

Des manifestations hostiles ont eu lieu à Changhaï

Changhaï, 24. — La police de la commission internationale a été molestée à la suite des troubles provoqués par les étudiants. Des bagarres se sont produites dans Nankin-Road et quelques arrestations ont été effectuées.

« Des manifestations hostiles ont eu lieu à Changhaï, le 23 décembre, au cours de la propagande contre le mouvement d'autonomie de la Chine du Nord. Un grand nombre de manifestants ont été arrêtés et transportés à l'hôpital.

« Les policiers étrangers ont été blessés au cours des bagarres ayant lieu aux environs de la police et des étudiants. L'un d'eux a été sérieusement atteint. Un certain nombre d'étudiants ont été transportés à l'hôpital.

« M. Ishii, le consul général japonais à Changhaï, a été molesté par les policiers chinois de la ville contre le caractère nettement hostile au Japon pris par les démonstrations qui ont eu lieu et a demandé la suppression immédiate de ces manifestations.

« Les fusiliers-marins japonais jonchent les rues de Hankow, balottés au canon.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

Le deuxième acte de « Concours des Gâteaux de Kid l'Espiegle » se joue dans une de nos salles d'honneur, où M. Lucien LE MASSON, Rédacteur en chef de notre journal, en présence de M. Gaston FLURY, administrateur, les prix attribués à la lauréat.

M. LETAUT-BLANCHARD était accompagné de son mari et de son jeune beau-frère, un militaire en permission, qui n'avait pas voulu manquer l'occasion unique et rare d'être le témoin d'un joyeux événement pour les deux d'entre eux.

M. Lucien LE MASSON, en termes délicats, félicita les jeunes et méritants lauréats, en louant M. Germaine LETAUT d'avoir eu, par sa perspicacité, favorisé l'heureux coup du sort dont notre « Kid l'Espiegle » peut tirer gloire d'être l'auteur.

« Car c'est un heureux coup du sort, M. Lucien LE MASSON, dit à l'annonceur en citant les nombreux témoignages de sympathie qui nous sont parvenus de la région du Cambrésis où, connaissant les mérites de la famille LETAUT-BLANCHARD, des lecteurs nous ont exprimé leur joie de voir le magnifique prix tomber dans un foyer si méritant.

M. et M. LETAUT-BLANCHARD ont remercié notre Rédacteur en chef et notre journal en termes émus, émuvent aussi.

LA REMISE DU 1^{er} PRIX DES CADEAUX DE « KID L'ESPIÈGLE »

Le deuxième acte de « Concours des Gâteaux de Kid l'Espiegle » se joue dans une de nos salles d'honneur, où M. Lucien LE MASSON, Rédacteur en chef de notre journal, en présence de M. Gaston FLURY, administrateur, les prix attribués à la lauréat.

M. LETAUT-BLANCHARD était accompagné de son mari et de son jeune beau-frère, un militaire en permission, qui n'avait pas voulu manquer l'occasion unique et rare d'être le témoin d'un joyeux événement pour les deux d'entre eux.

M. Lucien LE MASSON, en termes délicats, félicita les jeunes et méritants lauréats, en louant M. Germaine LETAUT d'avoir eu, par sa perspicacité, favorisé l'heureux coup du sort dont notre « Kid l'Espiegle » peut tirer gloire d'être l'auteur.

« Car c'est un heureux coup du sort, M. Lucien LE MASSON, dit à l'annonceur en citant les nombreux témoignages de sympathie qui nous sont parvenus de la région du Cambrésis où, connaissant les mérites de la famille LETAUT-BLANCHARD, des lecteurs nous ont exprimé leur joie de voir le magnifique prix tomber dans un foyer si méritant.

M. et M. LETAUT-BLANCHARD ont remercié notre Rédacteur en chef et notre journal en termes émus, émuvent aussi.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

Le deuxième acte de « Concours des Gâteaux de Kid l'Espiegle » se joue dans une de nos salles d'honneur, où M. Lucien LE MASSON, Rédacteur en chef de notre journal, en présence de M. Gaston FLURY, administrateur, les prix attribués à la lauréat.

M. LETAUT-BLANCHARD était accompagné de son mari et de son jeune beau-frère, un militaire en permission, qui n'avait pas voulu manquer l'occasion unique et rare d'être le témoin d'un joyeux événement pour les deux d'entre eux.

M. Lucien LE MASSON, en termes délicats, félicita les jeunes et méritants lauréats, en louant M. Germaine LETAUT d'avoir eu, par sa perspicacité, favorisé l'heureux coup du sort dont notre « Kid l'Espiegle » peut tirer gloire d'être l'auteur.

« Car c'est un heureux coup du sort, M. Lucien LE MASSON, dit à l'annonceur en citant les nombreux témoignages de sympathie qui nous sont parvenus de la région du Cambrésis où, connaissant les mérites de la famille LETAUT-BLANCHARD, des lecteurs nous ont exprimé leur joie de voir le magnifique prix tomber dans un foyer si méritant.

M. et M. LETAUT-BLANCHARD ont remercié notre Rédacteur en chef et notre journal en termes émus, émuvent aussi.

VOUS TROUVEREZ AUJOURD'HUI DANS LE GRAND PRIX DU ROMAN-CINÉMA 1936

Doté de 250 prix d'une valeur dépassant 10.000 francs

DEUX NOUVEAUX MAGNIFIQUES ROMANS La Sirène Fauve L'Étincelle d'Amour

par Pierre ADAM par Maurice MARIO

SA PAGE DU TRICOT « MOTS CROISÉS » Veste pour Dame

UN CONTE SENTIMENTAL Une femme passa par Jean FARYS etc., etc.

LE NUMÉRO DE SEIZE PAGES : 0 fr. 35 LE DEMANDER A TOUS NOS VENDEURS ET DÉPOSITAIRES

LES FUNÉRAILLES DES VICTIMES DE LA CATASTROPHE DE WORMHOUDT

Il y a 500.000 francs de dégâts

On a encore présent à la mémoire le formidable incendie des usines Tiberghien frères, à Wormhoudt. Celui d'hier n'a pas atteint de telles proportions.

Le 10 décembre, à Wormhoudt, jour qui aura été consacré aux réjouissances familiales.

Sur les lieux de la catastrophe Hier, à l'aube, deux cortillages s'en allaient sur la grande route de Cassel, chercher bien loin, à dix kilomètres du centre du village, les cercueils contenant les restes des infortunées petites victimes. Dans ces humbles maisons de Flandre, point de tentes funèbres aux portes. Seule, une croix de paille piquée de branches de buis, que la neige a blanchie, signale que la mort est passée là.

Le premier cortillage contenait le cercueil de Maurice Vandenaebroeck, âgé de 20 ans, fils de deux cultivateurs et d'une couturière. Le second, celui de son frère, Julien, âgé de 17 ans, fils d'un cultivateur et d'une couturière.

Les pertes, qui consistent surtout en matières premières et outillage, atteignent la somme de 500.000 francs environ, et sont couvertes par des assurances. Il n'y aura pas de chômage dans la filature.

L'HORRIBLE DRAME CONJUGAL D'HOUPPLINES

Quelle ne fut pas sa surprise quand, dans une chambre du premier étage, il trouva dans des deux enfants du ménage, le petit Claude, âgé de deux ans, dormant à poings fermés. L'aînée, Josette, âgée de 3 ans 1/2, dormait depuis plusieurs jours chez une voisine Mme Dedour.

Cette découverte parut fort étrange au brave homme d'atelier plus étrange celle de la porte de la chambre voisine de celle des bambins était fermée à clef. Sans hésiter M. Jonckheer s'en fut chercher la clef, M. Couterrier. Tous deux revinrent prendre l'air et se mirent en devoir de prévenir aussitôt le chef de gendarmerie, M. Couvreur ainsi que le maire d'Houplines, M. Baert. Pour la troisième fois on pénétra dans l'habitation en sautillant et en riant, le secrétaire requis, ouvrit les portes.

La découverte du cadavre Au premier étage, dans la chambre des époux Baurain-Hibon, sous un drap taché de sang, un cadavre en décomposition fut découvert. C'était M. René Baurain, né Marie-Louise Hibon, 35 ans. La face violacée était couverte de sang. Le cou présentait une plaie ouverte et le corps était recouvert de sang. Une chaîne de taches horribles.

Poursuivant leur enquête, le chef de gendarmerie Couvreur, les gendarmes Lequenan, Gens et Gilleur, le garde-champêtre, M. Couterrier, le maire, M. Baert, le notaire, M. René Baurain, le tisseur, l'ami de la maison, le meurtrier, c'était Baurain. Il était d'ailleurs en fuite.

Le criminel Eugène Baurain que la police recherche n'était pas un inconnu des milieux judiciaires et la gendarmerie d'Houplines particulièrement avait l'œil sur lui.

Sorti de prison il y a six mois environ, après avoir été condamné à trois ans de prison en mars 1933 pour avoir commis un acte de violence et de coups volontaires, Eugène Baurain jouissait d'une liberté relative et était toujours placé sous la surveillance de la police.

Maintes fois aussi le garde d'Houplines dut intervenir à propos de scènes fréquentes de brutalité et de violences dont l'époux était l'auteur.

Baurain était jaloux, mais on dit aussi dans le voisinage du petit café où il venait fumer qu'il faisait le fou. Pour danser et rire comme d'habitude, le cas d'ailleurs, pour faire danser et rire ses clients, pour faire danser et rire ses clients, pour faire danser et rire ses clients.

« Nous ne pouvons admettre que tant d'amour puisse aboutir à une telle douleur. Car il est, notre pauvre ami, il est là, devant son cadavre, à se débattre dans la terre si froide, et toute notre affection elle-même ne pourra le réchauffer.

« Mon cher camarade, tous les frères de la région, et à l'adresse de M. René Baurain, à l'adresse de ses camarades Julien Bruwaert et Maurice Vandenaebroeck.

Sort commun Les voix tristes de ces deux enfants étaient parées couvertes par les sanglots des parents des disparus. Les nombreuses personnes présentes ne pouvaient se défendre d'une douleur immense.

« Les deux enfants ont ainsi rejoint au cimetière de Wormhoudt leurs camarades d'infortunés qui, il y a quatre ans, périrent de façon identique.

Nous adressons aux familles éprouvées nos sincères condoléances. — J. C.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

Le deuxième acte de « Concours des Gâteaux de Kid l'Espiegle » se joue dans une de nos salles d'honneur, où M. Lucien LE MASSON, Rédacteur en chef de notre journal, en présence de M. Gaston FLURY, administrateur, les prix attribués à la lauréat.

M. LETAUT-BLANCHARD était accompagné de son mari et de son jeune beau-frère, un militaire en permission, qui n'avait pas voulu manquer l'occasion unique et rare d'être le témoin d'un joyeux événement pour les deux d'entre eux.

M. Lucien LE MASSON, en termes délicats, félicita les jeunes et méritants lauréats, en louant M. Germaine LETAUT d'avoir eu, par sa perspicacité, favorisé l'heureux coup du sort dont notre « Kid l'Espiegle » peut tirer gloire d'être l'auteur.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

Le deuxième acte de « Concours des Gâteaux de Kid l'Espiegle » se joue dans une de nos salles d'honneur, où M. Lucien LE MASSON, Rédacteur en chef de notre journal, en présence de M. Gaston FLURY, administrateur, les prix attribués à la lauréat.

M. LETAUT-BLANCHARD était accompagné de son mari et de son jeune beau-frère, un militaire en permission, qui n'avait pas voulu manquer l'occasion unique et rare d'être le témoin d'un joyeux événement pour les deux d'entre eux.

M. Lucien LE MASSON, en termes délicats, félicita les jeunes et méritants lauréats, en louant M. Germaine LETAUT d'avoir eu, par sa perspicacité, favorisé l'heureux coup du sort dont notre « Kid l'Espiegle » peut tirer gloire d'être l'auteur.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

Le deuxième acte de « Concours des Gâteaux de Kid l'Espiegle » se joue dans une de nos salles d'honneur, où M. Lucien LE MASSON, Rédacteur en chef de notre journal, en présence de M. Gaston FLURY, administrateur, les prix attribués à la lauréat.

M. LETAUT-BLANCHARD était accompagné de son mari et de son jeune beau-frère, un militaire en permission, qui n'avait pas voulu manquer l'occasion unique et rare d'être le témoin d'un joyeux événement pour les deux d'entre eux.

M. Lucien LE MASSON, en termes délicats, félicita les jeunes et méritants lauréats, en louant M. Germaine LETAUT d'avoir eu, par sa perspicacité, favorisé l'heureux coup du sort dont notre « Kid l'Espiegle » peut tirer gloire d'être l'auteur.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

Le deuxième acte de « Concours des Gâteaux de Kid l'Espiegle » se joue dans une de nos salles d'honneur, où M. Lucien LE MASSON, Rédacteur en chef de notre journal, en présence de M. Gaston FLURY, administrateur, les prix attribués à la lauréat.

M. LETAUT-BLANCHARD était accompagné de son mari et de son jeune beau-frère, un militaire en permission, qui n'avait pas voulu manquer l'occasion unique et rare d'être le témoin d'un joyeux événement pour les deux d'entre eux.

M. Lucien LE MASSON, en termes délicats, félicita les jeunes et méritants lauréats, en louant M. Germaine LETAUT d'avoir eu, par sa perspicacité, favorisé l'heureux coup du sort dont notre « Kid l'Espiegle » peut tirer gloire d'être l'auteur.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

Le deuxième acte de « Concours des Gâteaux de Kid l'Espiegle » se joue dans une de nos salles d'honneur, où M. Lucien LE MASSON, Rédacteur en chef de notre journal, en présence de M. Gaston FLURY, administrateur, les prix attribués à la lauréat.

M. LETAUT-BLANCHARD était accompagné de son mari et de son jeune beau-frère, un militaire en permission, qui n'avait pas voulu manquer l'occasion unique et rare d'être le témoin d'un joyeux événement pour les deux d'entre eux.

M. Lucien LE MASSON, en termes délicats, félicita les jeunes et méritants lauréats, en louant M. Germaine LETAUT d'avoir eu, par sa perspicacité, favorisé l'heureux coup du sort dont notre « Kid l'Espiegle » peut tirer gloire d'être l'auteur.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

Le deuxième acte de « Concours des Gâteaux de Kid l'Espiegle » se joue dans une de nos salles d'honneur, où M. Lucien LE MASSON, Rédacteur en chef de notre journal, en présence de M. Gaston FLURY, administrateur, les prix attribués à la lauréat.

M. LETAUT-BLANCHARD était accompagné de son mari et de son jeune beau-frère, un militaire en permission, qui n'avait pas voulu manquer l'occasion unique et rare d'être le témoin d'un joyeux événement pour les deux d'entre eux.

M. Lucien LE MASSON, en termes délicats, félicita les jeunes et méritants lauréats, en louant M. Germaine LETAUT d'avoir eu, par sa perspicacité, favorisé l'heureux coup du sort dont notre « Kid l'Espiegle » peut tirer gloire d'être l'auteur.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

Le deuxième acte de « Concours des Gâteaux de Kid l'Espiegle » se joue dans une de nos salles d'honneur, où M. Lucien LE MASSON, Rédacteur en chef de notre journal, en présence de M. Gaston FLURY, administrateur, les prix attribués à la lauréat.

M. LETAUT-BLANCHARD était accompagné de son mari et de son jeune beau-frère, un militaire en permission, qui n'avait pas voulu manquer l'occasion unique et rare d'être le témoin d'un joyeux événement pour les deux d'entre eux.

M. Lucien LE MASSON, en termes délicats, félicita les jeunes et méritants lauréats, en louant M. Germaine LETAUT d'avoir eu, par sa perspicacité, favorisé l'heureux coup du sort dont notre « Kid l'Espiegle » peut tirer gloire d'être l'auteur.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

Le deuxième acte de « Concours des Gâteaux de Kid l'Espiegle » se joue dans une de nos salles d'honneur, où M. Lucien LE MASSON, Rédacteur en chef de notre journal, en présence de M. Gaston FLURY, administrateur, les prix attribués à la lauréat.

M. LETAUT-BLANCHARD était accompagné de son mari et de son jeune beau-frère, un militaire en permission, qui n'avait pas voulu manquer l'occasion unique et rare d'être le témoin d'un joyeux événement pour les deux d'entre eux.

M. Lucien LE MASSON, en termes délicats, félicita les jeunes et méritants lauréats, en louant M. Germaine LETAUT d'avoir eu, par sa perspicacité, favorisé l'heureux coup du sort dont notre « Kid l'Espiegle » peut tirer gloire d'être l'auteur.

LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

<